

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com

Octobre 2009 N°12



Dans l'ancien Vivarais... Arlempdes

Éditorial

Chers amis,

Nous vous avons déjà répété à plusieurs reprises que notre Société de sauvegarde traversait une période de mutation inévitable liée à l'évolution de la société française et à de nouvelles conditions de fonctionnement. Je me dois aujourd'hui de vous annoncer un nouveau changement qui affecte une pratique bien ancrée dans nos habitudes depuis, si je ne me trompe, la création de notre association. Il y a déjà quelque temps que nous l'évoquions entre nous, mais les circonstances nous conduisent à le décider aujourd'hui.

Jusqu'à présent, nous tenions notre assemblée générale annuelle statutaire au cours de notre sortie d'automne. Ceci amenait le président à faire son rapport moral et son rapport d'activités d'une assemblée à l'autre. Ils couvraient donc en gros la période allant d'octobre de l'année précédente à septembre de l'année en cours. Tout aussi traditionnellement, le (la) trésorier(ère) vous présentait un bilan de juillet à juin. Cela créait déjà entre ces différents rapports quelques distorsions que vous aviez peut-être notées. Une homogénéisation semblait nécessaire.

Sur ces entrefaites, nous signions avec le Conseil général une convention qui prévoyait, pour la première fois depuis notre naissance, le versement d'une subvention de fonctionnement non négligeable pour le petit budget dont nous disposons. Elle nous permet en particulier de couvrir les frais de publication de ce bulletin trimestriel que, je vous le rappelle, vous recevez gratuitement. Bien évidemment, puisque nous bénéficions de l'attribution de fonds publics, nous devons justifier de leur emploi en fournissant des rapports établis sur l'année légale. Ceci n'est pas très compa-

tible avec une assemblée tenue vers la fin de l'année.

De ce fait, nous avons décidé de tenir dorénavant notre assemblée générale aussitôt que possible en début d'année. Nous le ferons, dès l'année prochaine, au cours de la sortie de printemps qui sera alors avancée de mai à avril. Avoir comme prévu une AG en octobre, puis une autre moins de six mois après, ne nous a pas paru très rationnel. Nous nous contenterons donc de décaler l'assemblée 2009 pour la programmer en avril 2010, avec l'accord de la Préfecture bien sûr.

Mais rassurez-vous ! Nous n'abandonnerons pas pour autant notre traditionnelle sortie d'automne. Elle aura lieu cette année le samedi 24 octobre dans la région de Soyons, Saint-Péray et Cornas. Vous en trouverez le programme dans ce bulletin. Nous espérons vous y voir nombreux.

Le président
Guy Delubac

Sommaire

- p 2 *Journée du patrimoine de pays* : Chassiers - Prunet
- p 5 *Journée champêtre* : Arlempdes
- p 9 *La vie des associations* : ASPECT (Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement culturel et touristique d'Arras)
- p 10 *La vie des associations* : Association Païolive
- p 12 *Églises romanes en Ardèche* : Ancienne église de Saint-Jean-de-Muzols

Journée du patrimoine de pays (en collaboration avec le Sithere) - 13 juin 2009

Le compte rendu de la visite du château de Largentière, par laquelle a commencé cette journée, sera publié ultérieurement

Halte à Chassiers et à Prunet

Il convenait que le lieu du rendez-vous, choisi par Guy Delubac, organisateur de la journée, représenté en son absence par Michel Rouvière, soit au cœur du village de Chassiers, sur la place que domine le chevet de l'église, falaise impressionnante de grès au pied de laquelle s'ouvre un arc d'anciennes demeures. Jean-Marie Knockaert, maire de Chassiers, non seulement est là pour nous accueillir, mais il a accepté d'être notre guide vers les monuments majeurs qui qualifient sa commune. Il peut évoquer les dossiers en cours qui concernent la



Chassiers

valorisation du cheflieu et les exigences auxquelles la commune doit se soumettre pour que Chassiers entre dans la liste des villages de caractère. La visite partielle de l'agglomération nous convainc de ses richesses patrimoniales qui justifient hautement ce label convoité. Un aménagement est prévu pour la placette où nous sommes : la croix monumentale du XIX^e siècle sera mise à distance des voitures. Les demeures qui ceinturent le lieu disent l'aisance de la fin de l'époque médiévale et du XVI^e siècle. Les porches et les fenêtres à meneaux font confiance sur ce que protègent les façades : cours intérieures, escaliers à larges paliers, salles voûtées, vastes cheminées.

Au sud, la chapelle Saint-Benoît est proche. Cette œuvre romane, classée, suscite les interrogations et n'obtient pas toutes les réponses. La *charta vetus* semblerait annoncer ici l'existence d'un monastère vers les années 550. Au XII^e siècle, l'édifice fut élevé avec deux nefs solidaires prolongées par deux absides qui se distinguent par un chevet à pans et un chevet semi-circulaire. Notre guide rappelle toutes les questions qui se posent : quelle est la nef édifiée dans un premier temps ? Quel fut l'usage de ces nefs dissemblables qui se joutent ? Quelle abbaye bénédictine a été l'ordonnatrice de cet ensemble original ?

valorisation du cheflieu et les exigences auxquelles la commune doit se soumettre pour que Chassiers entre dans la liste des villages de caractère.

La visite partielle de l'agglomération nous convainc de ses richesses patrimoniales qui justifient hautement ce label convoité. Un aménagement est prévu pour la placette où nous sommes : la croix monumentale du XIX^e siècle sera mise à distance des voitures. Les demeures qui ceinturent le lieu disent l'aisance de la fin de l'époque médiévale et du XVI^e siècle. Les porches et les fenêtres à meneaux font confiance sur ce que protègent les façades : cours intérieures, escaliers à larges paliers, salles voûtées, vastes cheminées.

On répète que ce fut l'abbaye vellave du Monastier-Saint-Chaffre mais aucun texte ne l'affirme explicitement. Reste une œuvre étonnante par ses volumes dissymétriques, par la qualité du grès utilisé, par la finesse des joints, par la souplesse des lignes, par la variété des figures décorant



Chapelle Saint-Benoît

les modillons. Le pignon ouest, qui concerne les deux nefs, a perdu une partie de ses modillons ; un projet de réhabilitation de la corniche est en cours. Le porche est au sud, il s'ouvre sous un cintre à double rouleau porté par des colonnettes, l'une ronde, l'autre polygonale. À l'intérieur, les nefs sont couvertes par des voûtes en berceau brisé, les chapiteaux s'ornent de simples feuilles d'eau. Les nefs communiquent au niveau des travées occidentales et des sanctuaires. La chapelle nord, qui avait été utilisée par la confrérie du Corps-Dieu, devint en 1584 le lieu de réunion des Pénitents bleus qui marquèrent la vie religieuse de Chassiers jusqu'à l'orée du XX^e siècle. Notre guide rappelle les souhaits des services de Conservation et ceux de la commune : ouvrir le plus possible la chapelle, offrir au lieu un éclairage adapté, conserver les témoins de l'histoire du monument. Du chevet de la chapelle, une large vue s'étend sur les vallonnements de vignes et de bois.

Le cheminement, toujours bénéficiant de commentaires sur l'habitat ancien et sur le développement actuel du village, nous oriente toujours au sud, permettant de découvrir



Chapelle Saint-Benoît - Modillons sur l'abside polygonale



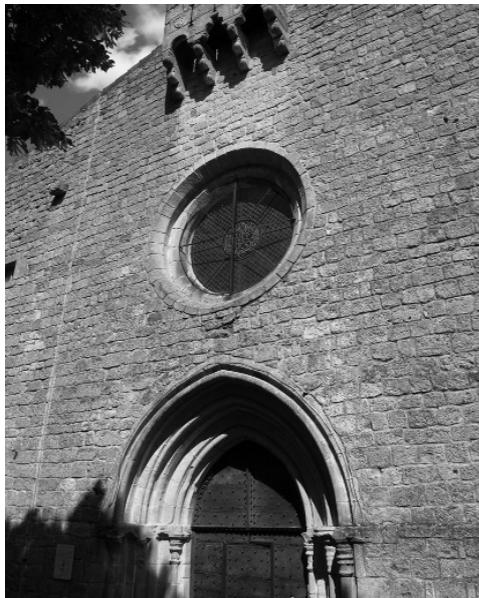
Chassiers - Château de la Motte

encore de belles façades et de majestueuses ouvertures plein cintre. Nous atteignons la maison forte des Chalendard de la Motte. Celle-ci est essentiellement une reconstruction des années 1570 et témoigne de l'insécurité due aux guerres religieuses qui avaient provoqué d'ailleurs l'incendie du lieu. Un large fossé, que franchissait auparavant un pont-levis, protégeait la demeure à l'est. Celle-ci a gardé ses tours encadrant un corps de logis, elle a conservé de part en part l'œil soupçonneux de ses canonnières, mais elle a su prendre par l'adjonction d'escaliers et de terrasses et par l'aménagement d'un environnement arbustif une élégance sereine.

Les ruelles nous entraînent à nouveau devant des façades dont les éléments architecturaux ou les dates nous renvoient aux époques fastes des décennies 1460-1560 et 1750-1860. À l'approche de l'église, se signalent une fontaine, dont la voûte se déploie en coquille, et le jardin du Curé. Fontaine et jardin doivent recevoir des soins pour qu'ils soient mis en valeur.

L'aspect de l'église, classée, la désigne comme un lieu fortifié, édifié en des temps peu sûrs. Tourelles, échauguettes, bretèche, fenêtres hautes et étroites, tour-clocher défensive, tout rappelle les épreuves subies lors de la guerre de Cent Ans. C'est en effet en 1396 que fut signé le contrat de construction de l'église entre les marguilliers, représentants de la paroisse, et les entrepreneurs.

L'œuvre est gothique et les ogives se déploient sur trois travées formant nef, sur le chœur et sur les deux chapelles dessinant une sorte de transept bas. La lumière pénètre essentiellement par la baie axiale orientée et par l'immense oculus occidental. Une seule porte, celle que nous avons empruntée, était l'accès unique à tous les membres de l'édifice : la nef, le clocher, la crypte qui permettait au sanctuaire d'être en élévation. Car la construction de l'église, prise en charge par les habitants de l'époque, a dû être favorisée par la présence de deux



Chassiers - Façade de l'église

lignées seigneuriales déjà installées à Chassiers, les Chalendard qui firent de la crypte une chapelle funéraire familiale et les Lavernade qui ont laissé leur blason sur la clé de voûte de la chapelle nord.

Les sculptures originelles sont discrètes sur les chapiteaux et sur les clés de voûtes : décor géométrique, fleurs, Majesté divine, symboles des évangélistes, Jean-Baptiste, anges musiciens... Un Christ en bois polychrome, classé, aurait appartenu à une croix élevée sur la place du village. Le mobilier récent a été réalisé par des artisans locaux : ambon, Christ en bronze, lampe de sanctuaire, support de lumignons.



Chassiers - Château de la Vernade

Après l'évocation de la tour à bossage et de la maison forte des Lavernade où est logée la mairie, il a été possible de musarder en voiture de hameau en hameau jusqu'à la chapelle de Notre-Dame de Bon-Rencontre, au quartier de Joux, situé à 3 km du chef-lieu. Cette chapelle modeste mais aux lignes attrayantes a été rénovée extérieurement à l'initiative de la municipalité. Un projet de réfection intérieure est en cours, auquel participe notre association.

À Prunet, auprès de l'église, Michel Ledauphin, maire de la commune nous attendait pour nous accueillir. Le lieu impressionne : l'enclos du cimetière est encore lié à l'église, celle-ci présente déjà extérieurement ses qualités architecturales et le terre-plein qui permet un accès aisé ouvre sur la vallée de la Ligne en offrant un panorama superbe. La nef nous rassemble. Bernard Nougier, curé de Prunet, présente l'édifice et son histoire.

Prunet est situé à la naissance de la Ligne, qui semble mentionnée par la *charta vetus* vers 950 : la haute vallée a dû, très tôt, recevoir des implantations agricoles dont témoigne la donation de Berthe, faite en 1016, après le décès de son mari et de son fils unique. Celle-ci remet 9 manses situées au lieu de Prunet à l'abbaye de Saint-Théofrède, dite Saint-Chaffre-du-Monastier. Les bénédictins ont dû, dès le XI^e siècle, édifier une église qui, reconstruite et agrandie au XII^e siècle, fut dédiée à saint Grégoire le Grand. Un prieuré, établi tôt, constitua une seigneurie et un mandement particulier entre Jaujac et Joannas. Il parut disposer de ressources conséquentes puisqu'il fut sollicité, à l'égal du prieuré conventuel d'Ucel, pour fournir un volume de vin correspondant aux besoins de l'abbaye durant un mois. Saint-Grégoire de Prunet est nommé comme dépendance chaffrienne en

1179 et en 1267. À la fin du ^{xiv}^e siècle ou au début du ^{xv}^e, le prieuré conventuel urbain de Saint-Pierre-le-Monastier, établi au Puy, annexa, avec l'accord de l'abbaye fondatrice, le prieuré de Prunet et bénéficia de ses revenus jusqu'à la Révolution. Des visites de l'église furent accomplies officiellement au ^{xvii}^e et au ^{xviii}^e siècles, mais ont été conservés seulement les procès-verbaux de 1676 et de 1714. En 1790, l'église devient uniquement paroissiale et sera désormais placée sous l'entière responsabilité des habitants de Prunet.

Une pierre en réemploi est susceptible de porter témoignage d'un édifice au ^{xi}^e siècle : au chevet de l'église se remarque un linteau monolithe échancré qui devait sommer une baie-meurtrière, très ébrasée seulement à l'intérieur. En tout cas, lorsque le pape Alexandre III, en 1179, inclut le prieuré de Prunet dans la liste des dépendances de Saint-Chaffre-du-Monastier, l'église de Prunet est

celle que nous pouvons voir dans sa simplicité primitive : une nef de deux travées, voûtée en berceau brisé, prolongée vers l'est par une abside semi-circulaire. Doubleaux, pilastres et cordons sont de facture simple ; en grès, ils éclairent le gneiss des murs et des voûtes et ils rythment bien l'édifice, le structurent avec justesse. Des arcs de décharge se creusent à chaque travée. L'entrée du chœur s'anoblit par un évidement mural qui



Au chevet de l'église de Prunet, saint Grégoire présentant les armes du prieur Bernard de Dierne.

permet à des arcatures jumelles de se placer de part et d'autre du seuil du sanctuaire. L'abside semi-circulaire se coiffe d'une voûte en cul-de-four qui, mise à nu lors de l'ultime restauration, montre l'assemblage ingénieux de son appareillage. Le prieur de Saint-Pierre-le-Monastier, Bernard de Dienne, dans la deuxième moitié du ^{xv}^e siècle prend initiative d'agrandir l'église Saint-Grégoire : les flancs de la travée qui précède le chœur sont ouverts et deux chapelles sont construites selon les procédés architecturaux de l'époque. La volonté du prieur est d'établir une sorte de transept. Les ogives sont soutenues par des culots imagés et les clés de voûtes affichent les armoiries du commanditaire. Le maître d'ouvrage élargit notablement aussi la fenêtre du chœur et il fait apposer à l'extérieur, de part et d'autre de la baie, les bustes de saint Grégoire et de saint Pierre, portant leurs signes distinctifs et aussi les armes de ses propres parents. Il

semblerait aussi que le clocher et le porche aient pris à cette époque leurs places et leurs décorations définitives. La chapelle qui jouxte le chœur, au nord, a dû être bâtie dans la première moitié du ^{xvi}^e siècle : l'arc gothique qui sert de passage vers le sanctuaire est admirablement desiné comme ceux des chapelles établies au ^{xv}^e siècle.



Église de Prunet

La visite de l'église en 1676 permet de signaler l'existence désormais d'un collatéral sud assurant le passage successif dans trois chapelles ; mais la chapelle orientale n'a pas encore la profondeur qu'on lui connaît. Sont mentionnés le toit en lauzes, les fonts baptismaux, une tribune et, touchant l'église, le cimetière et la maison claustrale.

Au ^{xix}^e siècle, l'église poursuit sa croissance : en face du porche sud, vers 1850, une dernière chapelle est bâtie, permettant d'entrer dans l'église sans traverser le cimetière et afin de donner de l'ampleur au collatéral nord.

Les mesures de sauvegarde, nécessaires mais pas toujours réalisées avec à propos, sont engagées au ^{xix}^e siècle : pose sur les nefs d'une toiture en tuiles plates mécaniques vers 1950, suppression dix ans plus tard

d'une sacristie greffée au nord du chevet vers 1880, installation à la demande du Service d'Architecture des Bâtiments de France d'une toiture en tuiles canal qui enveloppe désormais toute l'église en incorporant aussi l'abside, rénovation intérieure à partir de 1990 et création d'un nouveau mobilier.

À l'intérieur de l'église sont conservées deux cuves baptismales médiévales et trois dalles tumulaires présentes autrefois dans le cimetière. À signaler, bien sûr, à l'extérieur, le clocher carré assis sur le porche qui s'agrémente d'une double voussure et de colonnettes dont les chapiteaux ornés de feuillages raffinés suggèrent un gothique tardif. Également, s'imposent au regard deux bustes encadrant la baie du chevet, ceux de saint Pierre et de saint Grégoire, tous deux coiffés de la tiare et présentant les armes du prieur Bernard de Dierne.

Michel Ledauphin, maire de Prunet, a exprimé le souhait qui lui tient à cœur au sujet de l'église de sa commune : il désire redonner à cet édifice une couverture en lauzes, celle qui l'habillait originellement, celle qui existait encore sur l'ensemble des nefs jusque vers les années 1950, celle qui recouvrait encore l'abside en 1984. La toiture actuelle est déficiente et inesthétique. Le projet qui s'élabore est ambitieux. Tout est mis en œuvre pour qu'il aboutisse. Un dossier est établi, l'Architecte départemental des Bâtiments de France a exprimé son accord, des devis se précisent, des financeurs sont sollicités. Et déjà le projet a été reconnu comme méritant le premier prix Rhône-alpin de la sauvegarde du patrimoine.

Nous avons été gratifiés, tout au long de cet après-midi, de la présence de deux maires. L'un et l'autre ont su dire leur attachement à l'égard de leurs villages respectifs et montrer l'attention éclairée qu'ils avaient pour le patrimoine de leur commune. Cela a été souligné lors de l'apéritif offert par la municipalité près de l'église Saint-Grégoire de Prunet.

Bernard Nougier

Journée champêtre (5 juillet 2009)

Visite d'Arlempdes

Un très beau petit village de Haute-Loire, autrefois en Vivarais, dominé par les ruines imposantes de son château et occupant surtout une position exceptionnelle, tel se présente Arlempdes, objet cette année de la visite par laquelle commence toujours notre traditionnelle « journée champêtre ».

Nous sommes dans une boucle de la jeune Loire ; elle a parcouru une quarantaine de kilomètres depuis sa source et vient se heurter ici à un énorme massif basaltique aux formes tourmentées, aux parois verticales de près de 80 mètres de hauteur, qu'elle doit contourner avant de poursuivre son chemin vers le nord.

Le village

Une enceinte extérieure au château délimitait un bourg castral comprenant notamment l'église paroissiale Saint-Pierre. Cette enceinte, que Pierre-Yves Laffont date de la fin du ^{xiv}^e siècle¹, est conservée sur trois côtés, englobant, outre l'église, quelques maisons au sud-ouest du village. On pénètre dans celui-ci par une porte voûtée en arc brisé, percée dans une tour en tuf volcanique rouge soigneusement appareillé. Au ^{xv}^e siècle, cette tour-porte a été encadrée par deux maisons percées d'étroites fenêtres à meneaux.

L'église Saint-Pierre

C'est un édifice typiquement roman, daté du ^{xii}^e siècle ; il est construit en pierres volcaniques, tuf et brèche, aux couleurs variées (rouge, brun violacé, noir, crème). Le clocher, plus récent, est en granit, ainsi que le contrefort qui a été construit en même temps pour assurer la solidité de l'édifice. À l'extérieur de la nef, on remarque la décoration d'arcatures en plein cintre. Des maisons étant adossées à l'église, on ne peut en faire le tour. Le très beau portail est orné de quatre voussures, dont deux sont polylobées, décor de style vel-lave bien connu. Deux des colonnes qui reçoivent ces voussures sont décorées d'hélices. Mais tandis que pour celle de droite, il s'agit d'une seule hélice qui court sur toute la hauteur du fût, celle de gauche, qui est bien monolithe aussi, est divisée en deux parties, avec deux hélices tournant en sens contraire.



Ce décor très particulier a-t-il un sens symbolique ? On ne le saura certainement jamais.

L'intérieur de l'église est très simple, formé d'une nef unique, dont la voûte en berceau est renforcée par des arcs doubleaux et repose sur des arcs de décharge latéraux de grande hauteur, disposition architecturale que nous connaissons bien pour la rencontrer souvent dans nos petites églises ou chapelles vivaraises. Mais contrairement à nos édifices ardéchois où l'abside est presque toujours de plan semi-circulaire et voûtée en cul-de-four, nous trouvons ici un chevet à fond plat, voûté en berceau ; il est précédé d'un arc triomphal.

Au ^{xv}^e siècle, les seigneurs de l'époque, qui étaient les Poitiers-Valentinois, ont ouvert une chapelle latérale, percée d'une belle fenêtre gothique et placé leur blason à la clef de voûte. À la tribune, qui a été réaménagée, on peut voir les instruments de la Passion que portaient les Pénitents lors des processions.

Près de l'église se dresse une belle croix en pierre du ^{xv}^e siècle ornée de personnages sur ses deux faces. D'un côté, c'est une piéta encadrée de saint Pierre et d'un abbé mitré, de l'autre le calvaire avec saint Jean et la Vierge ; les bras de la croix sont fleuronsnés. On remarque que les pieds du Christ sont croisés, alors qu'ils seraient placés côte à côte dans une œuvre de l'époque romane.

Le château

Un raccourci de son histoire

« Premier château de la Loire », comme on aime désigner cette forteresse, le château d'Arlempdes, s'il n'a jamais prétendu atteindre la notoriété des plus illustres, eut

¹ Pour certains auteurs, elle serait plus ancienne.

cependant un rôle important à jouer comme bastion avancé du Vivarais face au Velay. On ne s'étonnera donc pas de le trouver au Moyen Âge parmi les possessions des seigneurs de Montlaur, dont on sait qu'ils contrôlaient toutes les grandes voies de communication de la région. P.-Y. Laffont cite une douzaine de documents attestant la présence des Montlaur à Arlempdes entre 1188 et 1332. En 1269 par exemple, Héraclé de Montlaur rend hommage à l'évêque du Puy pour le château et le mandement d'Arlempdes, hommage qui sera renouvelé à plusieurs reprises



Une partie du groupe devant la galerie

par lui-même et ses successeurs jusqu'en 1328.

En 1429, la seigneurie d'Arlempdes servit à doter Anne de Montlaur lors de son mariage avec Charles III de Poitiers, comte de Valentinois. Le château passa donc aux Poitiers-Valentinois, ce qui eut pour lui d'importantes conséquences, car les nouveaux propriétaires entreprirent une grande campagne de reconstruction, tant du point de vue défensif que de celui des aménagements résidentiels. La



Avant-porte du XVe siècle

petite-fille de Charles III ne fut autre que Diane de Poitiers, la fameuse favorite du roi Henri II. Née en 1499, elle fut « dame d'Arlempdes » de 1550 à 1566, date de son décès ; elle était alors seule propriétaire du château. On a beaucoup brodé à son sujet. Est-elle venue ici ? C'est bien possible, mais rien ne le prouve de façon certaine. Sa fille Françoise fut à l'origine d'un nouveau lignage pour Arlempdes par son mariage

avec Robert IV de La Marck, duc de Bouillon, seigneur de Sedan et maréchal de France.

À cette époque, les propriétaires d'Arlempdes sont de grands personnages qui ne résident guère dans leur fief des confins du Vivarais et ils l'affèrent à une famille de petite noblesse locale, les Goys. En 1585, pendant les guerres de Religion, le château, pourtant réputé inexpugnable, fut pris par le capitaine huguenot Antoine de La Garde-Chambonas. On dit que la porte lui avait été ouverte par le gardien, qui s'éclipsa ensuite rapidement contre des espèces sonnantes et trébuchantes... Louis de Goys fut fait prisonnier par les huguenots qui occupèrent

le château durant trois ans, jusqu'au jour où Antoine de La Garde fut assassiné, sans doute par la population locale.

À partir du XVII^e siècle, le château connaît différents propriétaires de la région, donc plus soucieux d'y résider. La famille de Serres l'utilise, en particulier Pierre, dont le frère Jules est évêque du Puy. Puis ce sont les Scipion de Beauvoir et enfin, à partir de 1720, les Laval, qui prendront le nom de Laval d'Arlempdes ; ils possédaient les trois seigneuries voisines d'Arlempdes, de Beaufort et de Goudet. Probablement entretenu durant le XVIII^e siècle, le château fut ensuite abandonné, mais on ne sait ni

dans quelles circonstances, ni à quelle date. Il servira alors de carrière, comme malheureusement beaucoup de monuments.

En 1936, la dernière propriétaire, descendante des Laval, Mlle Emmanuelle-Marie de Laval, légua ses biens à une œuvre religieuse, la communauté du Prado de Lyon ; celle-ci resta propriétaire des vestiges du château jusqu'en 1963, date à laquelle, à l'initiative de Louis Bourbon, allié à la famille d'Arlempdes de Goys, se créa une association en vue de racheter, protéger et mettre en valeur le site. Celle-ci, dénommée à l'origine « Association des descendants des familles d'Arlempdes-Goys » est devenue l'« Association pour la sauvegarde et l'animation du château d'Arlempdes » ; elle continue, dans la mesure de ses moyens, à restaurer le château.

Visite des vestiges

L'unique accès au château se fait par une rampe qui part entre les maisons du village, juste après l'église et que l'on ne pouvait donc atteindre qu'après avoir franchi la porte d'entrée du bourg castral. Sur sa droite, ce chemin longe le rocher couronné par une imposante courtine. On atteint d'abord une porte dont l'encadrement de granit gris à moulures toriques forme un arc en anse de panier ; c'est le reste d'une première ligne de défense rajoutée par les Poitiers-Valentinois au début du XV^e siècle. Tout de suite après, le chemin fait un virage à 180 degrés formant une chicane qui protégeait la porte d'entrée du château, encadrée également de granit gris et portant les armoiries des Poitiers-Valentinois (d'azur à six besants d'argent au chef d'or). Comme pour l'entrée du bourg castral, cette porte est percée dans une tour carrée et s'ouvre sur un passage voûté en berceau brisé. Dominée par une bretèche, elle était également protégée par une canonnière datant du XV^e siècle et pouvait être barrée par des madriers coulissant dans des ouvertures encore bien visibles.



Terre-plein sud

Le plan du château, qui s'étend sur une surface d'environ un hectare, est tout à fait irrégulier, car il a été conditionné par la forme du rocher sur lequel il est bâti. L'ensemble est divisé en deux parties, séparées par un léger dénivelé et autrefois par un mur.

La tour centrale

Au milieu de ce mur s'élevait une tour circulaire partiellement conservée, dont seule la partie inférieure, sur quelques mètres, est d'origine, le reste ayant été détruit, puis reconstruit à une époque récente. Les parties conservées comprennent une basse-fosse, aveugle à l'origine et un étage au niveau duquel se faisait l'accès par une porte surmontée d'un arc en plein cintre, dont le seuil et les piédroits en scories volcaniques rouges sont encore en place. Les deux niveaux étaient couverts d'une voûte d'arêtes. L'architecture de cette tour était donc typiquement celle d'un donjon, mais elle étonne par ses petites dimensions. Son diamètre extérieur n'est que de 5,60 m, ce qui, avec des murs de un mètre d'épaisseur, laisse un espace intérieur de seulement 15,90 m² par niveau (P.-Y. Laffont), donc absolument pas logeable. Quel était donc le rôle de cette tour ? Tour de guet peut-être ? Ou marque de prestige pour les seigneurs du lieu ? On se perd en conjectures à son sujet.

Le terre-plein sud

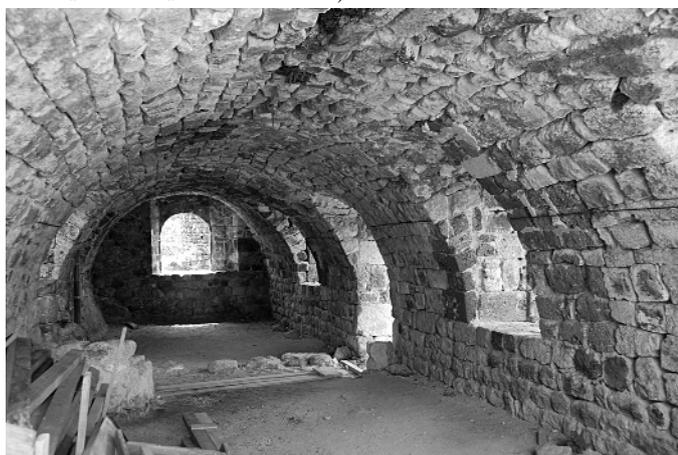
Toute la partie sud-ouest de l'ensemble castral est occupée par un vaste terre-plein rectangulaire, bien aplani, légèrement surélevé et libre de toute construction. Toutefois, on remarque, dans l'angle sud-ouest, une fenêtre romane à large ébrasement percée dans le rempart. Des sondages ont montré qu'il existait là un bâtiment rectangulaire dont le mur pignon aurait été intégré dans la tour semi-circulaire de l'angle sud-ouest lors de la construction des courtines.

Les courtines et tours constituant l'enveloppe de la plateforme sud ont un rôle de muraille de soutènement pour les remblais donnant la planéité au sol. Le front sud terminant l'éperon au-dessus de l'église, encadré de deux tours semi-circulaires, a conservé son élévation médiévale. Le crénelage a été refait, puis retouché par des réparations récentes, mais ce n'est pas une reconstitution fantaisiste, car il apparaît sur des gravures du XIX^e siècle et encore, bien que dégradé, sur des photographies du début du XX^e siècle. Ce front très exposé au-dessus du village a été qualifié de « mur-bouclier ». Les tours constituent des massifs pleins. Pour C. Corvisier, cette enceinte pourrait être datée des environs de 1200, tandis que P.-Y. Laffont la considère comme nettement plus tardive, estimant que « ce

type de grande basse-cour refuge évoque plutôt la fin du XIV^e siècle et les travaux de la guerre de Cent Ans. »

Quelle était effectivement le rôle de cette grande esplanade qui était la partie la plus fortifiée du château ? On pense bien sûr à un enclos refuge pour hommes et bêtes en cas de danger et très probablement aussi à une cour d'armes.

La deuxième partie de l'ensemble castral, au nord et à l'est de la tour centrale, était à usage résidentiel. Maintes fois remaniée et reconstruite, ses vestiges forment un ensemble complexe, difficile à déchiffrer. Nous commencerons leur visite par la petite chapelle Saint-Jacques-le-Majeur.



Intérieur de la galerie

La chapelle

Accrochée à l'extrême bord du socle rocheux, en son point le plus élevé, la chapelle castrale occupe une position privilégiée pour surveiller ce qui se passe sur le fleuve. Pouvant être datée du XII^e siècle, c'est certainement une des plus anciennes parties du château. Construite en

tuf volcanique rouge soigneusement appareillé, elle a été récemment restaurée. C'est un petit édifice typiquement roman, très simple, ne présentant aucun décor sculpté. La nef, dont la voûte en berceau brisé s'appuie sur des arcs de décharge latéraux, se termine par une abside de plan semi-circulaire à la base de laquelle court un mur bahut et qui est voûtée en cul-de-four.

On remarque, percée dans le mur nord, une porte haute qui, à l'intérieur, ne pouvait déboucher que sur une tribune accolée à la façade occidentale. Comment pouvait-on y accéder de l'extérieur ? C. Corvisier pense qu'il existait peut-être une galerie qui conduisait à cette porte depuis le logis seigneurial.

Les bâtiments résidentiels

Réaménagés ou reconstruits dans la deuxième partie du xv^e et au début du xvi^e siècle par les Poitiers-Valentinois, ils comprenaient trois ensembles ordonnés sur trois côtés d'une « cour noble ».

Commençons notre visite par les vestiges situés au sud-est de cette cour, qui sont adossés à l'éminence rocheuse portant la chapelle. On y accède par un peron semi-circulaire taillé dans le roc et on pénètre dans une grande salle, toute en longueur, habituellement désignée « galerie ». Elle est couverte d'une voûte en berceau très rustique et s'ouvre sur la cour par une porte et trois fenêtres cintrées ; les encadrements en sont très soignés, ainsi que les chaînages d'angles. On y



Mur du fond du corps de logis nord-est

voit la margelle de la citerne ornée d'un décor en dents de scie. À l'extrémité de cette galerie s'ouvre une salle voûtée d'arêtes qui était la cuisine. Deux grandes cheminées s'y font face sur deux murs opposés ; dans l'une s'ouvre la porte du four à pain qui formait à l'extérieur un saillant semi-circulaire encore visible. L'étage situé au-dessus de la galerie abritait sans doute un complément des appartements seigneuriaux situés au-dessus de la cuisine ; il en subsiste une fenêtre à meneaux restaurée.

C. Corvisier pense que c'est à l'emplacement de la cuisine que se situait le noyau résidentiel initial du château, essentiellement constitué d'un donjon quadrangulaire qui aurait pu être relié à la chapelle voisine. P.-Y. Laffont, bien que plus prudent, ne contredit pas ce point de vue, estimant que « Ce bâtiment ayant été extrêmement remanié, il n'est pas possible d'être très affirmatif quant à son ancienneté et à sa fonction première, bien que sa situation topographique, sur l'un des points les plus hauts du site et à proximité de la chapelle romane, plaide en faveur d'une telle hypothèse. »

Pour en revenir aux constructions du xvi^e siècle, on pense que la galerie était raccordée à la grande salle du nord-est dont nous allons maintenant examiner les vestiges et qu'elle permettait la communication entre celle-ci et la cuisine.

Du grand bâtiment nord-est ne reste que la face arrière, sous la forme d'une très haute et longue muraille avec, au centre, les restes d'une imposante cheminée. À droite de celle-ci, on remarque une petite porte donnant sur l'arrière du bâtiment. Cet édifice devait comporter au rez-de-cour une très grande et belle salle de réception. De la façade avant du bâtiment, il ne reste rien ; peut-être a-t-elle été pillée, dépecée en premier après l'abandon du château, car elle devait avoir de très belles fenêtres et des portes élégantes.

Pour des raisons de sécurité, un grillage empêche de s'approcher du mur restant et donc de franchir la porte qui le traverse. Mais il est possible d'en voir la face arrière

en montant, sur notre droite, jusqu'à la base d'une tour flanquant l'enceinte du château. De là, outre une très belle vue sur la vallée de la Loire, on découvre qu'un mur de défense crénelé de faible élévation doublait celui de la grande salle, en ménageant entre les deux un espace de circulation. L'extrémité de cette muraille se raccorde,

à l'angle nord-ouest de l'ensemble castral, à une tour carrée ; celle-ci, outre son rôle défensif, abritait deux étages de latrines. Une poterne s'ouvre dans le mur crénelé ce qui, avec celle percée dans le mur du logis, autorisait un passage dérobé vers l'extérieur.

Le troisième côté de la cour noble, au nord-ouest, était occupé par un important bâtiment

fondé en contrebas de la cour et reposant en partie sur une cave voûtée. C. Corvisier le nomme « grand logis neuf » et le date, au plus tôt, de la deuxième moitié du xvi^e siècle. Il comportait trois niveaux percés de grandes fenêtres à meneaux, dont certaines à deux traverses, notamment sur la façade extérieure regardant la vallée, dont il reste un pan de mur appartenant à la tour-porte. Il s'agissait donc d'une construction somptuaire, avec des salles d'apparat, réalisée à une époque où les soucis de défense commençaient à devenir moins primordiaux.

Ainsi se termine notre visite des vestiges de l'ensemble castral ; le temps est venu de rejoindre le Chaussadis où, comme chaque année, va se poursuivre notre journée champêtre avec notamment une conférence de Michel Rouvière, illustrée de nombreuses projections, sur l'architecture rurale.

Mais, si vous revenez à Arlempdes, nous vous conseillons vivement d'effectuer une petite promenade qui conduit au bord de la Loire en longeant extérieurement l'enceinte du bourg castral. On suit cette enceinte, à main droite, à partir de la porte du village, d'abord entre des maisons, puis bientôt sur un chemin qui, rapidement, tourne à droite pour continuer à suivre le mur dont on remarquera l'appareillage en prismes de basalte remarquables de régularité. Et, parvenu sur la plage, on se rend bien compte combien le château, accroché à son rocher abrupt, domine le fleuve. En revanche, la baignade est désormais interdite...

Paul et Marie Bousquet

Bibliographie

- CORVISIER Christian, « Arlempdes, le premier château de la Loire », *Cabiers de la Haute-Loire*, 1996, p 29-73.
- LAFFONT Pierre-Yves, *Atlas des châteaux du Vivarais (X^e-XIII^e siècles)*, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (DARA), Châtillon-sur-Chalaronne, Imprimerie Multitude, 2005
- RAFLIN Claire, « Arlempdes, château et enceinte du village », *Châteaux de la Haute-Loire*, (R, Thomas dir), Brioude, édition Watel, 1998

La vie des associations

ASPECT (Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement culturel et touristique d'Arras)

L'ASPECT fondée en 1984 fête cette année ses 25 ans. Cette association fut créée afin de sauvegarder la tour moyenâgeuse qui domine le village. Ce qui fut fait grâce à l'aide apportée par la société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche.



Puis ce fut la création du musée « Mémoire du village », un écomusée qui rassemble un petit trésor d'objets donnés ou prêtés par les Arrageois au cours de veillées à thèmes. L'avenir du musée donne un sentiment d'inachevé, car l'association n'a pas les moyens de le faire vivre. Mais l'essentiel n'est-il pas d'avoir préservé ces objets d'un passé révolu ?

Parmi les autres activités : conférences, expositions de photos, journées du patrimoine, débroussaillage des chemins et du site de la tour, opération d'entretien des murs et murets qui présentent un danger ou une faiblesse également sur le site de la tour.

Nous avons également été sollicités par une étudiante en archéologie qui nous a ensuite livré à la fin de son mas-

ter un excellent travail sur la tour et le bourg castral. En cours, la mise en page et en fascicule des travaux de M. Paul Jamet. M. Jamet a depuis plusieurs années écrit l'histoire d'Arras : école, chemin de fer, agriculture, barrage sur le Rhône, etc... À travers ces chroniques, c'est la vie d'autrefois ou même celle d'un passé récent qui seront préservées.



Ancienne sulfateuse au musée d'Arras

Voici, en quelques lignes, le fil conducteur de l'association : préserver le patrimoine et l'environnement. L'association est présidée par MM. Jean-Claude Bécheras et Joachim Rando.

Trésorier : Christophe Montet, secrétaire : Thierry Bécheras.

Le musée est ouvert sur demande.

Renseignements : 04 75 08 81 58 ou 04 75 08 00 99.

Jean-Claude Bécheras

La société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.

L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil général ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associatif : élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue : « Patrimoine d'Ardèche » et son site Internet sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, service culturel du Conseil général, DRAC, SDAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : BP 237 07002 Privas cedex - Courriel : contact@patrimoine-ardeche.com

Tél. 04 75 94 46 94 (ligne du président Guy Delubac)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète

- un chèque de 20 € (cotisation individuelle) ou de 28 € pour un couple ou une collectivité.

Vous recevrez notre revue à l'adresse indiquée.

La vie des associations

Association Païolive

Elle a été fondée en 2004 aux Vans pour « étudier, faire connaître et protéger le site de Païolive au sens large », c'est-à-dire l'ensemble des calcaires massifs du Jurassique supérieur, reliefs ruiniformes et gras, qui s'étend sur près de 13 000 hectares entre la rivière la Beaume et le site de la Cocalière dans le Gard.

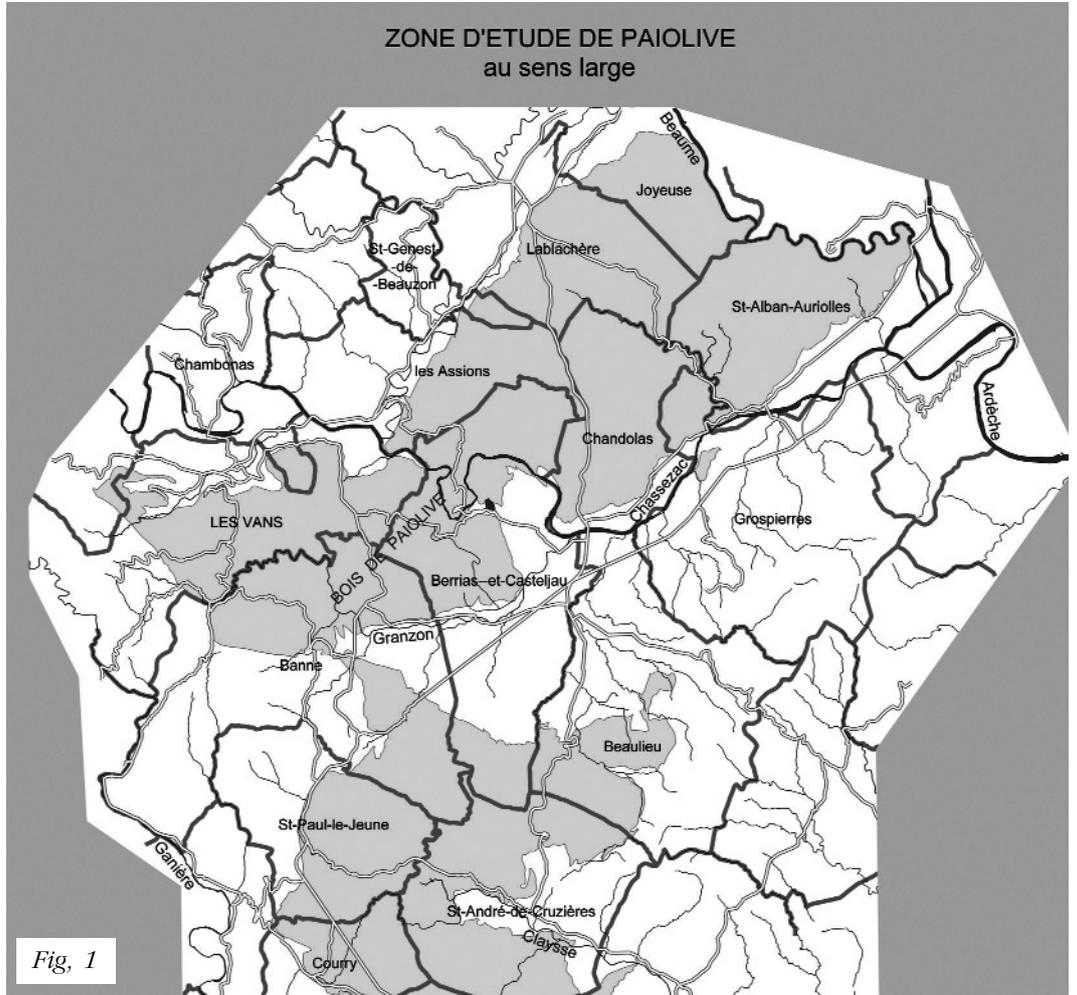
D'emblée a été discernée l'existence d'une unité géologique, écologique, paysagère et culturelle sur la zone ainsi cartographiée. (Fig 1- carte)

Ce site contient un très riche patrimoine naturel. Il est de plus en plus reconnu comme un haut-lieu de la biodiversité et comporte des secteurs forestiers anciens qui ont bénéficié, du fait du relief karstique très accidenté, d'une longue continuité forestière. Son patrimoine bâti ne présente pas un caractère d'exception mais il ne saurait être négligé. Les bâtiments historiques importants sont assez rares si l'on excepte l'ermitage Saint-Eugène, l'ancien château de Casteljou et quelques ruines médiévales mal répertoriées comme la maison forte des Trois-Seigneurs ou la grotte de la Baume-Bâtie.

Mais le site, comportant donc le Bois lui-même et les gras environnants, recèle un patrimoine immatériel, que l'on pourrait appeler son mystère.

Dans le Bois, celui-ci est d'abord un don de la nature, de l'alliance des chênes et des rochers travaillés par l'eau en surface et en profondeur. Mais l'empreinte humaine a su, par sa discrétion et son obéissance aux contraintes minérales, respecter les formes naturelles et s'y insérer en exprimant à sa façon l'harmonie qui fait le mystère du Bois. Les vestiges d'origine humaine sont épars dans le bois : une grotte murée, peut-être une grotte sépulcrale ? des escaliers qui descendent dans une

faille, peut-être une citerne ? un escalier à vis qui monte à l'intérieur d'une diaclase, un rempart imposant posé en plein bois. De quelle époque sont ces vestiges ? Il est parfois impossible de répondre et cette incertitude sur le temps dépayse le visiteur, le rend presque contemporain d'un âge révolu.



Fig, 1

l'on pourrait appeler son

Mais si l'on quitte le bois dense pour aller en périphérie sur les gras, la présence humaine devient beaucoup plus

sensible. Par les dolmens d'abord : près de 400 sur l'ensemble du site, bien répertoriés et dont plusieurs associations se soucient. Mais aussi un extraordinaire ensemble de murs en pierre sèche, d'aménagements hydrauliques et de granges ou de capitelles qui témoignent de la présence d'une civilisation rurale qui a connu son apogée autour de 1850, mais qui peut nous paraître aussi lointaine



Dans le Bois de Païolive, l'Ermitage Saint-Eugène.

qu'une civilisation précolombienne tant les principes d'autarcie et d'économie qui la guidaient sont antinomiques de notre société actuelle. D'ailleurs la mémoire vivante de cette époque et de cette façon de vivre n'a pas été conservée. Ses archives sont en outre rarement mises au jour. (Fig2 : un exemple du réseau de murs en pierre sèche, photo de 1949).

Ce patrimoine est trop diffus pour être préservé en totalité, mais l'association a identifié certains ensembles, comme celui de la vallée du Granzon, qui pourraient faire l'objet de chantiers de restauration et d'entretien. Il importe aussi de le mettre en valeur par la photo (en montgolfière, des perspectives saisissantes font ressortir la complexité et l'ingéniosité des réseaux – Fig 3) et de développer la recherche historique sur cette civilisation qui a été jusqu'à l'extrême pour dégager une maigre subsistance, tout en laissant des aménagements réalisés avec un soin remarquable. Ces paysages de pierres sont aussi des paysages de vie selon l'expression de Michel Rouvière.

Peut-on parler de la protection de ce site ? Jusqu'à nos jours ce serait faire l'énumération d'autant d'occasions manquées. Le pillage du patrimoine archéologique, commencé depuis déjà longtemps, est sans doute désormais quasiment achevé par l'œuvre des collectionneurs et chercheurs amateurs, favorisée il est vrai par l'absence de toute recherche archéologique approfondie sur le secteur. Irréparables aussi les dégâts causés dans les années 1970 à la presqu'île de Casteljaou par l'implantation du village de vacances détruisant ou ensevelissant ce que Jean Balazuc appelait « un petit Pompéi français ». Les efforts du docteur Pierre Richard pour l'empêcher furent vains. Puis ce fut l'ouverture d'une route sur la presqu'île, la multiplication des campings, la construction de cabanes au bord du Chassezac, une ligne à haute tension, l'urbanisation anarchique, l'ouverture de carrières. Enfin, récemment, le refus par des élus locaux d'un classement des gorges et du site au titre de la loi de 1930, souhaité pourtant par l'État.

Aujourd'hui c'est donc un site abîmé et dégradé et l'incurie des pouvoirs publics y est patente. Des initiatives privées ont eu des résultats plus heureux : nombreux mas et murets remis en état, restauration de l'ermitage Saint-Eugène, mise en valeur des jardins suspendus de la Beaume. L'association s'est en outre opposée à des projets démesurés et spéculatifs qui auraient dégradé la nature et les paysages : éoliennes géantes, usine à bitume aux portes du Bois, carrières nouvelles et bientôt parcs solaires qui seront autant d'atteintes aux paysages, développant une trame grise sur les gras, devenus objets de convoitise de nouveaux spéculateurs.



Fig, 2

La tâche est particulièrement difficile car ce qu'il s'agit de préserver, c'est non un petit nombre de monuments emblématiques mais un ensemble assez vaste de témoignages architecturaux épars et répétitifs où les contraintes naturelles sont fortes. En ce lieu, protéger la nature et protéger le patrimoine apparaissent comme une tâche unique.

Outre ses actions pour la défense des paysages, l'association cherche à mettre en valeur ce patrimoine par des sorties, des conférences, la formation de guides, des publications. Les actions de restauration et d'entretien sur le terrain ont été limitées jusqu'à présent mais sont appelées à se développer.

Jean-François Holthof

Association Païolive
 Mas de Montchamp, 07230 Lablachère
 Tel 04 75 39 96 79 ou 06 76 22 23 19
 paiolive@free.fr
<http://associationpaiolive.blogspot.com>
 Publications : La Lettre de Païolive, les Cahiers de Païolive.



Fig, 3 - Chemins nord Granzon

Prochaine sortie

Samedi 24 octobre : Soyons, Beauregard et Cornas..

Vous trouverez sur la feuille jointe tous les renseignements relatifs à cette sortie. *N'oubliez pas de renvoyer le bulletin d'inscription avant la date limite indiquée.*

Églises romanes en Ardèche

Ancienne église de Saint-Jean-de-Muzols

Immédiatement au nord de Tournon, la petite ville de Saint-Jean-de-Muzols était un port, actif dès l'époque romaine, ainsi qu'en atteste une stèle portant une dédicace des nautes du Rhône à l'empereur Trajan.

Saint-Jean-de-Muzols conserve une ancienne église, dont on ne connaît pas l'origine avec certitude, mais qui semble bien préromane, ne serait-ce que par son plan très simple, un rectangle prolongé par une abside semi-circulaire.



Les ouvertures sont rares ; la façade occidentale est percée de deux fenêtres géminées trilobées, tandis que sur les autres murs, ce ne sont que des fenêtres de très petite taille, très sommairement entourées de pierres grossièrement équarries et surmontées d'un linteau creusé d'une échancrure en forme d'arc, biseauté dans un cas seulement.



Ancienne porte méridionale

La grande porte rectangulaire de la façade occidentale est un souvenir malheureux de l'époque où l'église a été utilisée comme bâtiment agricole ; mais, sur le mur méridional, subsiste un ancien portail, actuellement muré. Il est partiellement

enterré du fait de l'exhaussement du sol. L'alternance de ses claveaux de calcaire blanc et de briques placées de chant suivant les rayons de l'arc évoque un mode de construction de tradition gallo-romaine.

Ses murs n'étant pourvus d'aucun renfort, ni extérieur, ni intérieur, l'édifice a certainement été conçu dès l'origine pour recevoir une simple charpente et non une voûte. L'abside, voûtée en cul-de-four, est décorée d'une arcature. Son arc de tête s'appuie sur deux colonnes engagées par l'intermédiaire de gros chapiteaux sculptés.

D'une facture primitive, ceux-ci s'ornent de masques humains qui, sur celui de gauche, émergent de deux rangs de feuilles. À remarquer la moustache qui se termine en grappes de raisins. À droite, un seul rang de feuilles et une grappe à chaque angle.



Chapiteaux de l'arc de tête de l'abside



Paul et Marie Bousquet

Crédits photographiques

Paul Bousquet : p.1, 2 (bas et haut droite), 3 (bas), 4 (haut), 5, 6 (bas), 7, 8, 9, 10 (bas), 12.

Simone Delubac : p.3 (col. 1 haut et col. 2), 6 (haut).

Jean-François Holthof : p.10 (haut), 11.

Michel Rouvière : p.2 (haut gauche), 4 (bas)

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche

Sté de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Siège Social :

Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - PRIVAS

Adresse postale :

BP 237
07002 PRIVAS Cedex

Directeur de la publication

Guy DELUBAC

Comité de rédaction :

M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet
B. de Brion - D. de Brion - P. Court
G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon
J. Fournet-Fayard - M. Rouvière

Réalisation : C. Bousquet

Impression : Print Concept, ZAC les Paluds 2, 13400 Aubagne

ISSN : 2101-6771 Dépot légal : octobre 2009